

N° 27.299.24/27

DATE DE
CONVOCATION

17 Juin 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 24

Votants 25

Objet :

Création de poste de chargé de projet – dans les conditions prévues à l'article L.332-24

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORDMAIRIE
DE
GRAVIGNY***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD, Jean Pascal LECOQ

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr BENOUDA Abdelkader à Mr PERREAU David

Absents :

Mme DUCHESNE Jocelyne

Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline

A été élu secrétaire de séance : Mr Nicolas PALOC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L. 332-24 à L. 332-26,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels.

Considérant le besoin de la collectivité de recruter un chargé de projet pour les programmes d'investissement à venir,

Considérant que la ville ne possède pas les ressources humaines pour l'ingénierie demandée

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 027-212702997-20240624-272992427-DE

S²LOW

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : de CRÉER un poste de contractuel de droit public à compter du 1^{er} septembre 2024, un emploi non permanent à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 / 35^{ème}, dans le grade de Technicien ou Ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique B ou A, selon le profil du candidat recruté, pour une durée prévisible de 3 ans renouvelable 1 fois, afin de mener à bien les projets d'investissement ci-dessous :

- Mobilité avec la création de cheminements doux
- Renaturation du centre-ville
- Construction d'une école avec son restaurant scolaire (loi tertiaire)
- Transition énergétique des bâtiments communaux (loi tertiaire)
- Création d'un verger communal

Article 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au recrutement et à signer tout document afférent à ce poste,

Article 3 : d'INSCRIRE ce poste sur le tableau des effectifs

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

